



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



**Annonces de Vincent PEILLON  
sur le métier d'enseignant.**

Les mesures annoncées par le ministre ce jour constituent une avancée par rapport à la situation passée des professeurs des écoles.



Néanmoins, elles ne représentent qu'une compensation partielle de l'aggravation des conditions de travail provoquée par la réforme des rythmes scolaires.



De plus, elles laissent les professeurs des écoles au milieu du gué sur le plan des rémunérations et ne règlent en rien le problème de fond de la direction d'école.



En outre, le ministre ne précise pas comment les mesures concernant les écoles ainsi que la pondération des heures d'enseignement dans les collèges ZEP seraient financées.

Vincent PEILLON, en habile tacticien, a visiblement décidé d'annoncer les bonnes nouvelles avant Noël reportant à une date ultérieure les plus mauvaises.



Si la rapide mobilisation des professeurs de CPGE a obligé le ministre à différer ses décisions et à relancer la concertation, la vigilance et la mobilisation restent de mise car le discours ministériel n'a pas changé sur le fond et le ministre n'a officiellement renoncé à aucune des mesures défavorables aux enseignants des écoles, collèges et lycées initialement avancées.



Paris le 12 Décembre 2013



**Marc GENIEZ**  
Co-Secrétaire général

Contact : 06 08 09 87 82

